

Groupe de travail Maîtrise de la pointe électrique

1er comité de pilotage

3 novembre 2009

Resources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

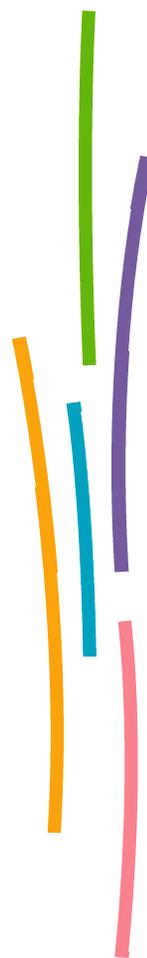
Présent
pour
l'avenir



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

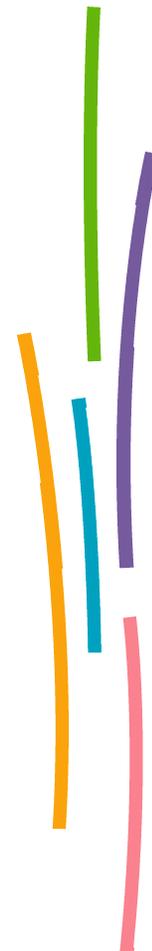
Programme de la réunion

- ✓ Introduction par les présidents du groupe de travail
M. le sénateur Bruno Sido et M. le député Serge Poignant
- ✓ Présentation de l'exercice
DGEC - Pierre-Marie Abadie
- ✓ Définition de la pointe et bilan prévisionnel de l'équilibre offre-demande à l'horizon 2025
RTE
- ✓ Tour de table (1h)
- ✓ Conclusion

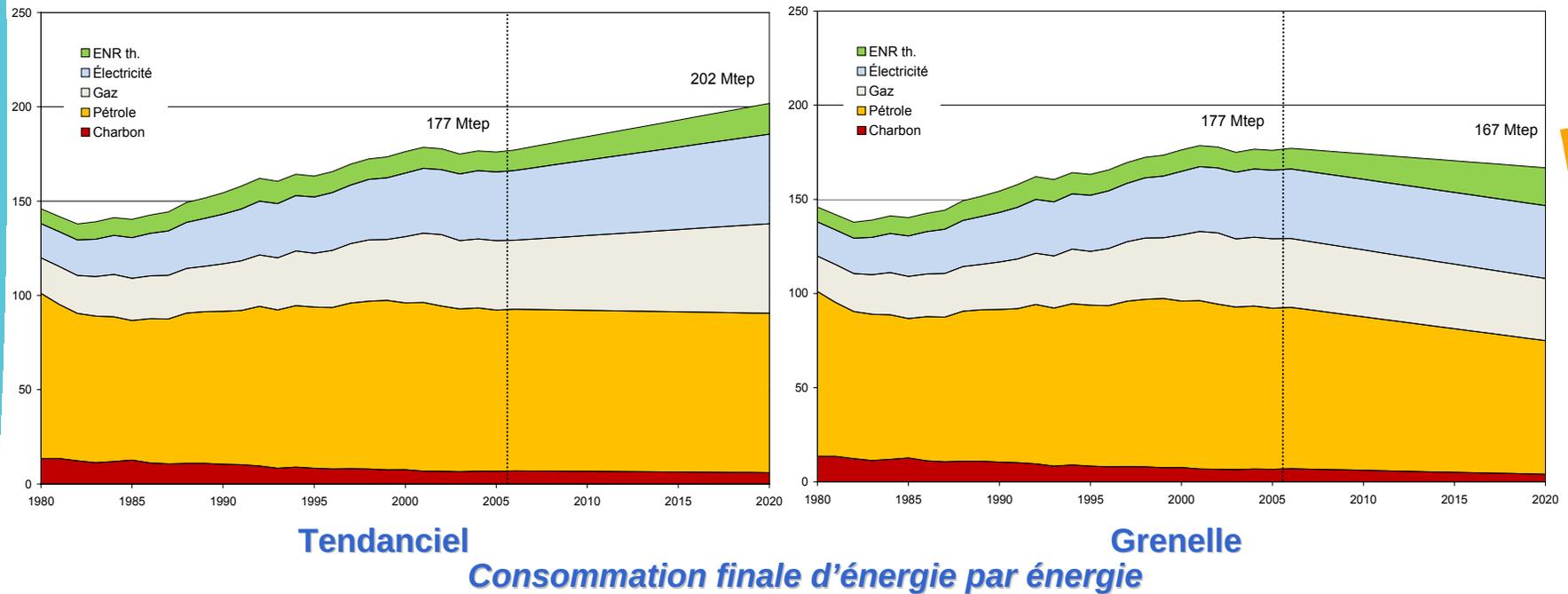


Rappel : Les PPI électricité et chaleur et le PIP gaz

- ✓ **Trois documents structurants relatifs aux investissements dans le domaine de l'énergie**
 - ✓ prévus par la loi
 - ✓ mis à jour une fois par législature
- ✓ **Lieux d'interaction et de convergence de la politique énergétique et des décisions d'acteurs individuels :**
 - ✓ fixer des objectifs de développement des capacités de production et des infrastructures
 - ✓ pour éclairer et orienter les décisions d'investissements des opérateurs économiques
- ✓ **Un comité de suivi et des ateliers thématiques :**
 - ✓ commun aux 3 exercices (électricité, gaz et chaleur)
 - ✓ regroupant État, industriels (producteurs et consommateurs), ONG, syndicats

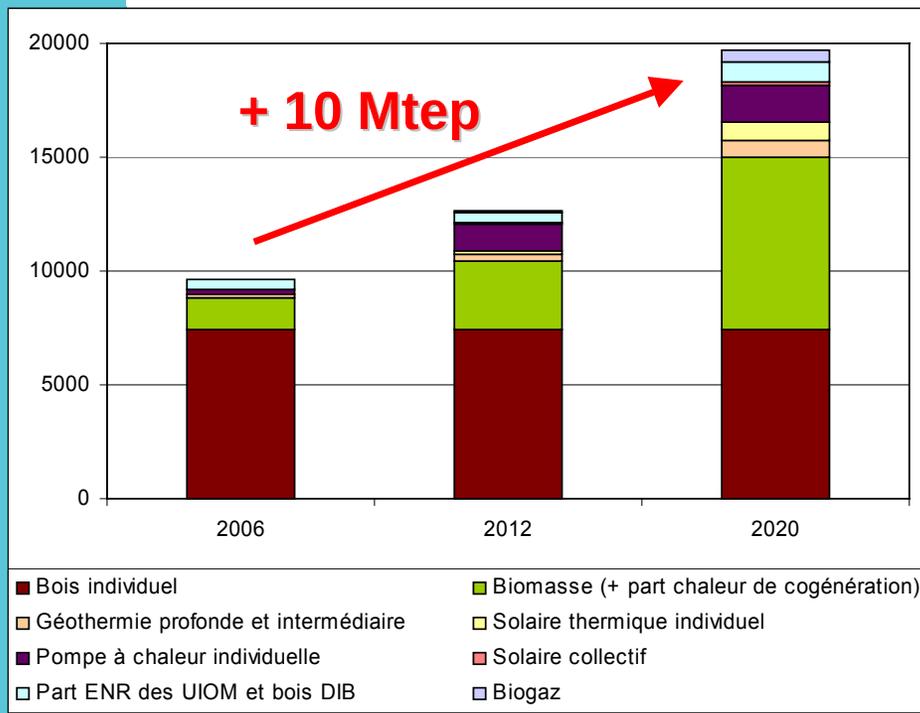


Primauté de la maîtrise de la demande

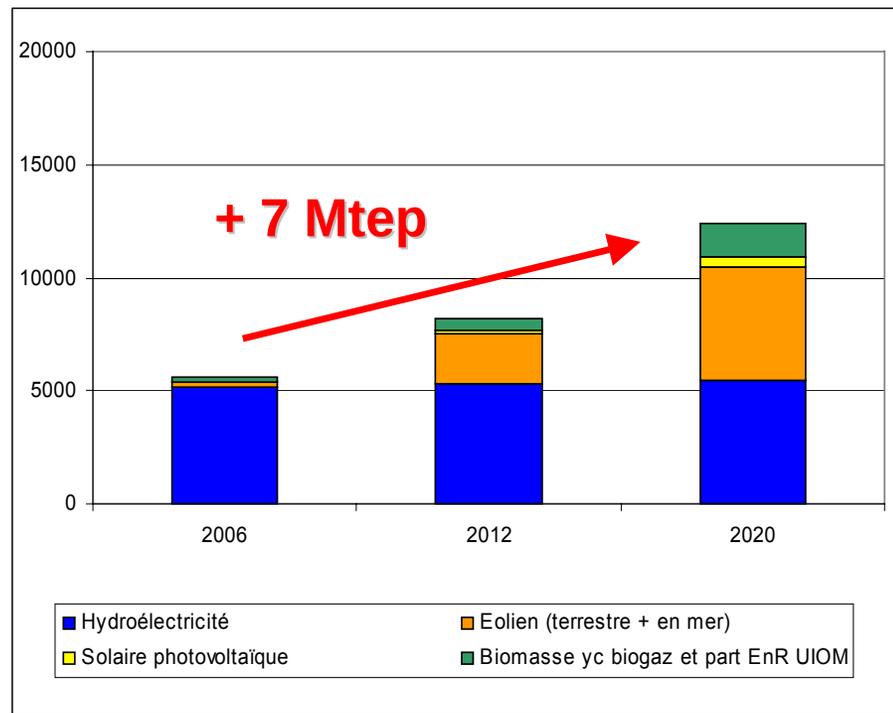


- ✓ **Stabilisation des consommations énergétiques :**
 - ➔ réduction de consommation énergétique des bâtiments
 - ➔ stabilisation de la consommation d'électricité
 - ➔ demande gazière à la croisée des chemins

PPI chaleur et électricité : développement massif des EnR



Chaleur



Électricité

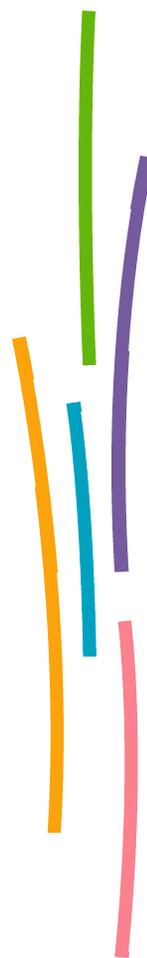
✓ Des objectifs ambitieux à l'horizon 2020 pour l'accroissement de la production d'énergies renouvelables basés sur les préconisations du COMOP 10

➔ + 10 Mtep pour la chaleur

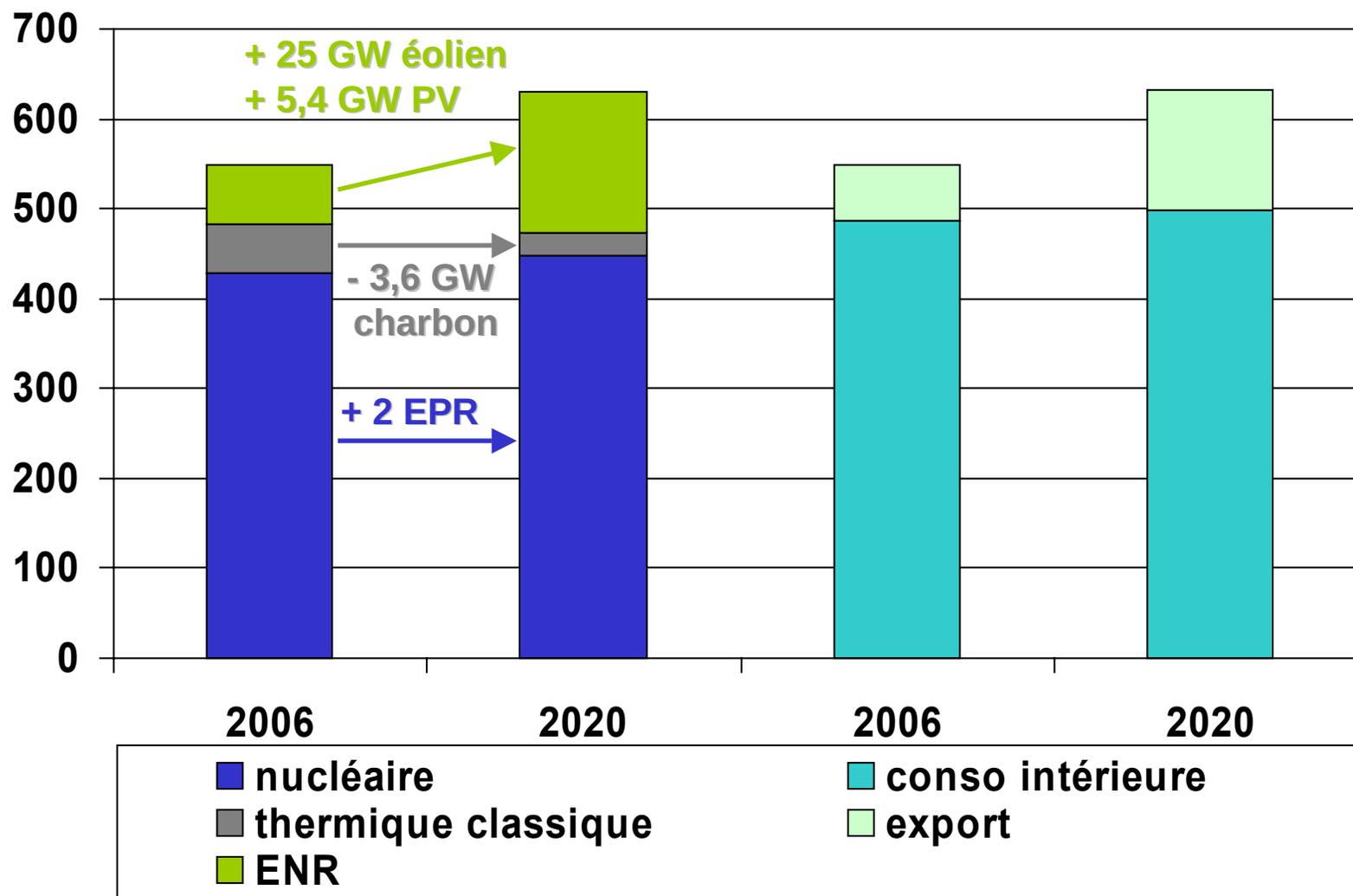
➔ + 7 Mtep pour l'électricité

PPI électricité : autres grandes orientations

- ✓ **Des incertitudes à l'horizon 2020, sur l'offre et la demande**
- ✓ **Nécessaires marges de manœuvre pour garantir sécurité d'approvisionnement, réduction des émissions de CO₂ et compétitivité :**
 - mise en service des deux premiers EPR et scénario de prolongation au-delà de 40 ans du parc actuel privilégié, sous réserve de l'avis de l'ASN pour chaque réacteur
 - arrêt des centrales charbon les plus polluantes fin 2015 et autorisation uniquement pour les centrales s'inscrivant dans une logique de démonstration de la chaîne complète CSC
 - les nombreux projets de CCG doivent permettre d'assurer la semi-base
- ✓ **Ces marges de manœuvre, constituées de moyens de production non carbonés, contribueront par les exportations à l'effort européen de réduction des émissions de CO₂**



PPI électricité : les grands équilibres en 2020



24 à 30% d'électricité d'origine renouvelable

13 à 24 Mt CO₂/an (vs 34.7 Mt CO₂ en 2006)

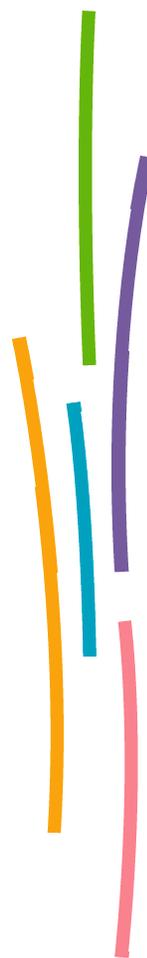
Accroissement des exportations décarbonées



Les perspectives au-delà de ces exercices

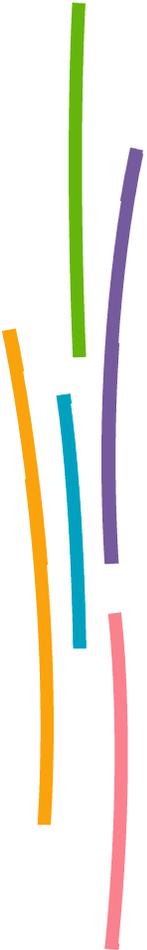
- ✓ **Les schémas régionaux de l'air, du climat et de l'énergie**
 - ✓ élaborés par les Préfets de région et les Conseils régionaux
 - ✓ pour faire émerger notamment, au niveau des territoires, les potentiels et les voies de développement des énergies renouvelables

 - ✓ **Pour aller plus loin encore, trois axes de travail ont été identifiés**
 - ✓ un travail supplémentaire sur la maîtrise de la demande en énergie dans les régions isolées électriquement
 - ✓ le lancement des travaux sur les coûts de référence de la chaleur renouvelable
- une réflexion d'ensemble à conduire sur la maîtrise et la régulation des pointes de consommation électrique**



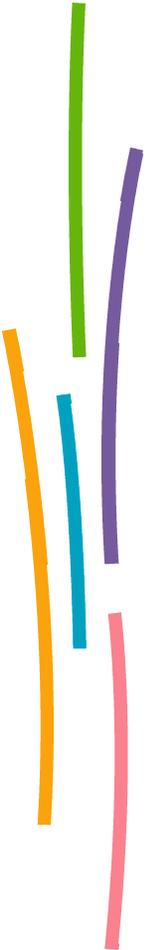
Objectifs du Groupe de travail

- ✓ **Caractériser précisément la pointe électrique, ses facteurs de croissance et son évolution future**
- ✓ **Identifier des solutions techniques à court, moyen et long terme permettant de réduire la demande à la pointe par le biais d'effacement de consommation ;**
- ✓ **Contribuer à l'analyse économique permettant de valoriser l'effacement de consommation ;**
- ✓ **Formuler des propositions permettant de favoriser les offres d'effacement au financement de nouveaux moyens de production.**



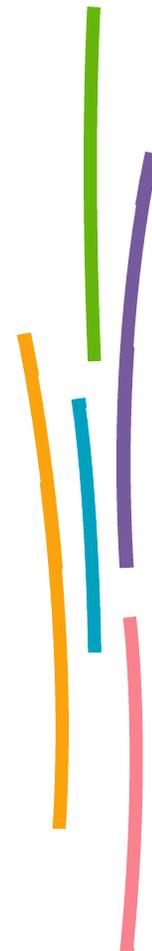
Déroulement des travaux du GT Pointe

- ✓ **Des ateliers thématiques chaque semaine jusqu'au 9 décembre 2009**
- ✓ **Deuxième réunion du comité de pilotage le 6 janvier**
- ✓ **Des ateliers thématiques chaque semaine en janvier**
- ✓ **Réunion finale du comité de pilotage début février**



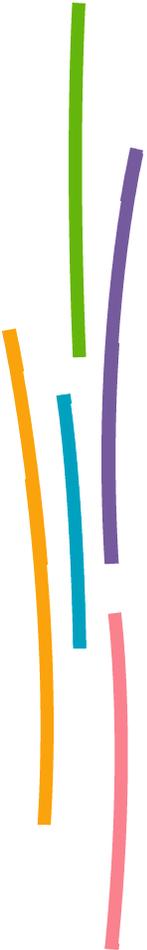
Calendrier des ateliers (1/2)

- × **12 novembre matin :**
La gestion opérationnelle du système électrique
- × **16 novembre après-midi :**
Caractérisation précise de la pointe
- × **23 novembre matin :**
Innovation et bonnes pratiques internationales
- × **3 décembre matin :**
L'effacement : les possibilités techniques aujourd'hui
- × **9 décembre matin :**
L'effacement : les possibilités techniques après AMM
- × **6 janvier :**
2nde réunion du comité de pilotage



Calendrier des ateliers (2/2)

- ✘ **Janvier (dates à confirmer) :**
 - Valorisation des effacements et intégration dans les modèles de marché (1/2)**
 - Valorisation des effacements et intégration dans les modèles de marché (2/2)**
 - Dimension européenne de la gestion de la pointe**
- ✘ **Début février (date à confirmer) :**
 - Réunion finale du comité de pilotage**



Inscriptions aux ateliers et Contributions

- ✓ **Les membres du comité de suivi peuvent participer sous réserve d'inscription au préalable auprès de :**
 - ➔ **Nathalie BILSKI : nathalie.bilski@developpement-durable.gouv.fr ou 01 40 81 96 74**
- ✓ **Les membres du comité de suivi se chargent de transmettre le calendrier des ateliers et les modalités d'inscription aux personnes intéressés**
- ✓ **Toute contribution écrite des membres du comité de suivi sera également prise en compte**
- ✓ **Les membres du comité de suivi souhaitant faire une présentation au cours de l'un des ateliers sont invités à contacter :**
 - ➔ **Nicolas BARBER : nicolas.barber@developpement-durable.gouv.fr ou 01 40 81 96 59**
 - ➔ **Charles-Antoine LOUET : charles-antoine.louet@developpement-durable.gouv.fr ou 01 40 81 96 56**